Quand protégera-t-on enfin notre beau fleuve ?

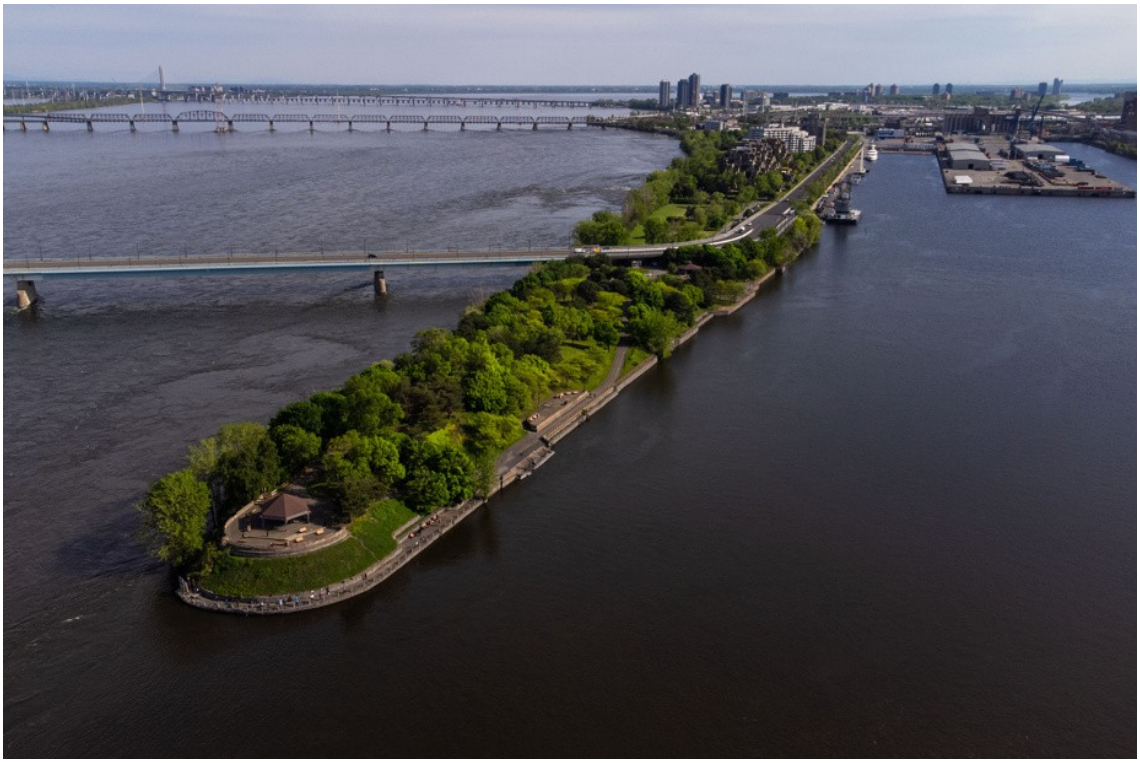

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE
Vue aérienne du fleuve Saint-Laurent

La Fête du nautisme aura lieu, au Québec, les 9 et 10 juillet prochains. Belle occasion de réfléchir à la valeur de notre fleuve et de nos plans d'eau tout en s'amusant et en découvrant notre plus grande richesse naturelle qu'est l'eau. Cette fête vise à démontrer à quel point la pratique de sports nautiques est accessible et à promouvoir notre patrimoine maritime.

Publié le 4 juillet 2022

DANIEL GUAY, PRÉSIDENT ACCÈS SAINT-LAURENT BEAUPORT

Prenons un moment pour réfléchir aux moyens d'assurer la protection de nos plans d'eau. Jacques-Yves Cousteau, célèbre explorateur océanographique, déclarait : « On protège ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît. »

L'importance des océans et du Saint-Laurent

Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), l'océan occupe 70 % de la surface de la Terre. Il constitue la plus grande biosphère de la planète, abritant jusqu'à 80 % de toute la vie dans le monde. Il produit 50 % de nos besoins en oxygène, absorbe 25 % de toutes les émissions de dioxyde de carbone et capture 90 % de la chaleur supplémentaire générée par ces émissions.

La conférence sur les océans 2022 se tenait fin juin à Lisbonne, au Portugal. Les dirigeants de l'ONU nous préviennent : « Les connaissances scientifiques sur le sujet sont sans équivoque. Les activités humaines font peser sur l'océan des menaces sans précédent. Sa santé et sa capacité à maintenir la vie ne feront qu'empirer à mesure que la population mondiale augmentera et que les activités humaines se développeront […] Nous devons agir maintenant pour protéger nos océans. »

Au Québec, d'autres organismes s'y engagent. La Société pour la nature et les parcs du Canada résume ainsi ses constats sur notre fleuve : « Le Québec a la chance d'avoir sur son territoire un des fleuves les plus majestueux au monde. Le Saint-Laurent abrite une vie riche et diversifiée, allant du plancton minuscule aux gigantesques baleines, en passant par les fragiles coraux d'eau froide et aux nombreux poissons et crustacés que l'on peut retrouver dans nos assiettes. De nombreuses menaces pèsent sur cet écosystème fragile […] Plusieurs espèces du Saint-Laurent sont d'ailleurs sur la liste des espèces en péril. ».

Par ailleurs, les médias rapportent chaque semaine des constats inquiétants sur le fleuve : « Les eaux du golfe du Saint-Laurent fracassent des records de température » ; « Des eaux usées toujours déversées dans l'environnement » ; « Algues bleu-vert : Le problème est aussi accentué qu'avant, sinon plus » ; « Microplastiques — le Saint-Laurent serait un des cours d'eau les plus pollués au monde ».

Pour beaucoup d'entre nous, la volonté politique de s'attaquer à la pollution de l'eau semble absente, sinon anémique.

Heureusement, le 5 mai dernier, l'Observatoire international des droits de la nature occupait simultanément l'Assemblée nationale du Québec et la Chambre des communes à Ottawa. Avec énormément de fierté, cet organisme[1] a proposé un projet de loi accordant une personnalité juridique au fleuve Saint-Laurent. Celui-ci a été déposé pour donner un cadre légal en faveur de la nature et du Saint-Laurent.

La députée provinciale de Rouyn-Noranda–Témiscamingue et le député fédéral dans Rosemont–La Petite-Patrie ont parrainé cette initiative. L'Observatoire s'efforcera d'élargir une vaste alliance de partenaires autour du Saint-Laurent en vue de lancer un débat de fond sur les droits de la nature. Tous peuvent y adhérer et signer la pétition.

Alors qu'approchent les élections générales, il importe de porter le message aux partis politiques. C'est un appel à tous. Parlons environnement et prenons les choses en main.

La protection de notre eau, nous devrions y penser tous les jours.